

Research Paper

Conflits intercommunautaires, groupes armés et un processus multi-acteurs de consolidation de la paix : cas du Cercle de Niono¹ au Mali

Par Rida Lyammouri

RP - 02/22

Dans un contexte de gouvernance complexe, où autorités traditionnelles et modernes se côtoient même si leur pouvoir décroît, le Mali connaît depuis de nombreuses années une situation sécuritaire alarmante, notamment dans le centre du pays. La montée des tensions entre communautés agricoles et pastorales est aggravée par la présence de groupes extrémistes. La population du Cercle de Niono, dans la région de Ségou, a été victime de violences inouïes pendant plusieurs mois avant que des accords de cessez-le-feu soient conclus en mars 2021 entre groupes djihadistes et milices d'autodéfense.

Les populations désemparées, ne pouvant compter ni sur la protection de l'État ni sur les mécanismes traditionnels de prévention et de gestion de conflits, cherchent leur salut dans les compromis, voire souvent dans les compromissions. Les médiations et les intermédiations effectuées sous l'égide des leaders communautaires n'ont porté que sur les manifestations des



THINK • STIMULATE • BRIDGE

conflits et non sur leurs causes. Ces causes sont imputables à l'État lui-même et ne peuvent faire l'objet d'arrangements entre les parties sans une révision totale de sa politique d'aménagement héritée du système colonial. Il est crucial que l'État veille au bon fonctionnement des services extérieurs qui le représentent et qui, dans bien de cas, se révèlent défailants. La corruption, le népotisme et la concussion gangrènent la gestion des affaires locales et aggravent les souffrances des populations et favorisent leur adhésion aux différents groupes armés, qu'ils soient d'obédience religieuse ou laïque.

Les médiations ou intermédiations fondées sur les interventions des autorités traditionnelles semblent montrer leurs limites. Après six ans de violences graves et de nombreux embargos imposés par les groupes armés djihadistes, les populations cherchent leur salut dans la médiation. Ainsi, plusieurs organisations, locales et internationales, intervenant dans le domaine de la médiation, ont apporté leur contribution pour une paix durable et pour le retour d'une cohésion sociale. Il s'avère toutefois que le résultat est en deça de ce qui est escompté. Il ressort de nos entretiens que les nombreuses initiatives de médiation engagées n'aboutissent pas à des progrès réels, en raison de l'aspect multifactoriel de cette crise. Dans une telle crise multidimensionnelle, où les acteurs n'ont pas les mêmes agendas, il est difficile de mettre en œuvre une approche de gestion holistique efficace. Il est, en effet, crucial de tenir compte des objectifs inconciliables de l'ensemble des acteurs impliqués.

La rupture des accords de cessez-le-feu dans la quasi-totalité du Cercle de Niono annonce un potentiel regain de violence dans la région. Au début du mois de juillet 2021, près de six chasseurs Dozos ont été tués par des djihadistes dans la commune de Dogofry, mettant fin aux accords qui avaient mis un terme aux violences en mars 2021. D'autre part, plusieurs enlèvements de bétail par des chasseurs Dozos témoignent du ras-le-bol de ces derniers face aux exigences des djihadistes, illustrant ainsi la fragilité des accords dès leur conception, et empoisonnant la confiance établie entre les parties belligérantes au détriment des civils. En effet, le non-abandon des armes fut cité comme l'un des signes prouvant que la crise n'était pas terminée, et d'autres membres des groupes armés ont pu exprimer leur manque d'enthousiasme face à une énième discussion qui, selon eux, n'était pas inclusive.

La détérioration des relations entre le Mali et la France, accompagnée d'une réorganisation stratégique des efforts antiterroristes dans la région, créent un échiquier complexe au moment même où les violences dans le centre du Mali s'aggravent et s'accroissent. Le cas de Farabougou, comme d'autres accords locaux mis en place — en l'absence de l'État et en raison de l'impraticabilité d'un effort global du fait de la dynamique actuelle — offre aux populations locales un répit au moins temporaire face à la violence. Cependant, ces accords locaux se sont révélés fragiles et difficiles à maintenir à long terme. Leur rupture annonce un potentiel regain de violence dans la région. Cependant, la violence a pris des dimensions nouvelles et dangereuses. Lorsque les accords et les cessez-le-feu ont été rompus, des cycles de violence, encore plus meurtriers, ont suivi. De plus, non seulement la violence s'est intensifiée, mais elle s'est également propagée dans les Cercles et les zones avoisinants.

About Policy Center for the New South

The Policy Center for the New South (PCNS) is a Moroccan think tank aiming to contribute to the improvement of economic and social public policies that challenge Morocco and the rest of the Africa as integral parts of the global South.

The PCNS pleads for an open, accountable and enterprising «new South» that defines its own narratives and mental maps around the Mediterranean and South Atlantic basins, as part of a forward-looking relationship with the rest of the world. Through its analytical endeavours, the think tank aims to support the development of public policies in Africa and to give the floor to experts from the South. This stance is focused on dialogue and partnership, and aims to cultivate African expertise and excellence needed for the accurate analysis of African and global challenges and the suggestion of appropriate solutions.

As such, the PCNS brings together researchers, publishes their work and capitalizes on a network of renowned partners, representative of different regions of the world. The PCNS hosts a series of gatherings of different formats and scales throughout the year, the most important being the annual international conferences «The Atlantic Dialogues» and «African Peace and Security Annual Conference» (APSACO).

Finally, the think tank is developing a community of young leaders through the Atlantic Dialogues Emerging Leaders program (ADEL) a space for cooperation and networking between a new generation of decision-makers and entrepreneurs from the government, business and social sectors. Through this initiative, which already counts more than 300 members, the Policy Center for the New South contributes to intergenerational dialogue and the emergence of tomorrow's leaders.

Policy Center for the New South

Building C, Suncity Complex, Al Bortokal Street, Hay Riad 10100 - Rabat

Email : contact@policycenter.ma

Phone : +212 5 37 54 04 04 / Fax : +212 5 37 71 31 54

Website : www.policycenter.ma

©2022 Policy Center for the New South. All rights reserved

The views expressed in this publication are those of the authors and do not reflect those of their institutions.

RESEARCH PAPER

Conflits intercommunautaires, groupes armés et un processus multi-acteurs de consolidation de la paix : cas du Cercle de Niono¹ au Mali

Par Rida Lyammouri



1. Je tiens à remercier mon assistant Oumar Sow pour avoir mené les entretiens sur le terrain et contribué à la rédaction de ce rapport. Mes remerciements vont également à Héli Nsaibia et Modibo Ghaly Cissé pour leur relecture du document.

I. INTRODUCTION

Depuis plus d'une décennie, le Mali connaît une crise multidimensionnelle sans précédent. L'éclatement de la crise du Nord en 2012 a engendré un cycle d'insécurité qui a fini par embraser le centre du pays. Cette crise a entraîné une résurgence des conflits communautaires latents entre les populations qui, pourtant, ont longtemps vécu en symbiose.

Depuis six ans, le centre du pays est en proie à des violences récurrentes se manifestant par des attaques de villages ou campements, des blocus sur certains villages et des atteintes aux droits humains. Les auteurs de ces forfaitures, milices d'autodéfense des chasseurs Dozos², groupes armés non identifiés ou djihadistes de la Katiba Macina, sont devenus les vrais maîtres sur le terrain, suite au retrait des forces de sécurité de l'État. Ne pouvant compter ni sur la protection de l'État ni sur les mécanismes traditionnels de prévention et de gestion des conflits, les populations désemparées cherchent leur salut dans les compromis, voire dans les compromissions.

Dans le souci d'aider les autorités pour un retour de la paix et du vivre ensemble d'antan, plusieurs organisations, locales et internationales, ont apporté leur soutien en matière de médiation et d'intermédiation. Cependant, il convient de constater que les résultats sont encore timides. Ce présent rapport s'intéresse aux différentes réalités de la situation sécuritaire dans le centre du Mali, plus précisément dans le Cercle de Niono. Il vise à faire un état des lieux des différentes dynamiques entreprises par les acteurs intervenant dans le domaine de la médiation.

Ce rapport examine, d'abord, les origines du conflit dans le Cercle de Niono et fournit le contexte socio-économique d'une région où agriculture et pastoralisme sont en harmonie depuis des siècles. Les sections qui suivent sont consacrées aux acteurs impliqués dans la zone et les efforts de réconciliation. Une partie de ce rapport est basée sur des entretiens individuels menés sur le terrain qui ont permis de recueillir les opinions des populations sur l'insécurité et les accords de paix établis en mars 2021. Avant la conclusion, les enjeux actuels dans la zone et la résurgence de la violence, dans le Cercle de Niono mais aussi dans les zones avoisinantes, seront contextualisés pour montrer les limites desdits accords.

II. ORIGINES DU CONFLIT DANS LE CERCLE DE NIONO

A l'instar des autres régions du centre du pays, le Cercle de Niono est durement éprouvé par les tensions intercommunautaires liées à la gestion de l'espace, qui se manifestent sous plusieurs formes, notamment à travers l'extrémisme religieux. Un influent Imam de la zone rappelle lors d'un entretien, que « les djihadistes doivent savoir que nous sommes dans un pays laïc et on ne force personne à adhérer à une croyance religieuse. Ils doivent s'en tenir aux versets du Coran qui disent qu'on n'impose pas la religion ».³

Le Cercle de Niono est situé au cœur de l'Office du Niger.⁴ Ces terres sont en grande partie cernées par la zone irriguée de l'Office du Niger, une occupation des terres qui continue de soulever des tensions entre l'Office, propriétaire légal contesté des terres, et les communautés locales, occupants légitimes des terres. Selon le chercheur Jean-François Bélières, « Le premier des acteurs est l'État, qui s'est approprié la terre considérée comme « vacante et sans maître ». Il l'a aménagée,

2. La variante "Donzos" ou "Donsos" est aussi parfois utilisée.

3. Entretien individuel avec un Imam de Niono, Région de Ségou, avril 2021.

4. Zone de culture irriguée aménagée sur le delta du Niger au Mali. Initiée par les autorités françaises, en 1932, pour la production du coton, la zone agricole produit désormais du riz.

y a installé des familles paysannes et en a délégué la gestion à une instance publique : l'Office du Niger. Depuis l'indépendance du Mali (1960), l'Office du Niger dispose de l'ensemble des pouvoirs fonciers ».⁵

Le Cercle de Niono est une vieille terre de rencontre et de brassage de communautés aux activités, certes antagoniques, mais complémentaires. Ainsi, des éleveurs, des agriculteurs et des pêcheurs y cohabitent suivant des conventions de gestion des espaces et des ressources. Cependant, selon un représentant du ministère de la Réconciliation nationale « c'est généralement des conflits qui naissent dans la conquête et le contrôle des terres, car avec la modernisation des équipements agricoles les paysans peuvent exploiter beaucoup d'espaces et l'augmentation des bétails a contribué à restreindre l'espace pastoral et engendré des tensions entre agriculteurs et éleveurs »⁶. Les sociétés d'antan disposaient de ressorts pour gérer les conflits liés à l'exploitation de l'espace et des ressources entre les acteurs qui sont en principe agriculteurs et éleveurs. Selon un chef coutumier interrogé : « les conflits liés à l'obstruction des pistes de passage des animaux et des zones pastorales avaient toujours été gérés par des chefs coutumiers. Mais, par la suite, la zone a été aménagée et confiée à l'Office du Niger »⁷.

Dans ce rapport, nous allons poser les questions centrales suivantes :

- **Comment le partage de l'espace crée-t-il des tensions entre deux acteurs exerçant des activités complémentaires ?**
- **Comment l'injustice a-t-elle contribué à l'adhésion des populations dans le Cercle de Niono aux groupes extrémistes ?**
- **Quels mécanismes de gestion de conflits faut-il entreprendre dans une zone minée par les tensions communautaires et convoitée par les groupes radicaux ?**

Pour répondre à ces questions, nous avons entrepris une vaste recherche documentaire et effectué un travail de terrain dans les localités de Ségou, de Niono et de Bamako. La collecte des données sur le terrain a été effectuée dans le souci de récolter des données fiables au regard de la complexité du sujet. Elle s'est déroulée durant la période du 05/03/2021 au 05/04/2021. Les investigations ont permis de réaliser une série d'entretiens approfondis et d'assister à des foras de réconciliation et des rencontres avec divers acteurs dans les localités concernées par l'analyse. Bien que nous disposions des outils et des ressources nécessaires pour faire un travail de terrain, l'étude a été confrontée à des défis liés à l'accessibilité aux vrais acteurs.⁸ Au regard de ces constats, et afin de se prémunir contre tout risque d'enlèvement, nous avons jugé nécessaire de focaliser notre étude sur les acteurs clés suivants: les populations, les chasseurs Dozos, auxquels nous avons eu accès à travers nos contacts, et, enfin, les légitimités communautaires.

Nous avançons l'hypothèse selon laquelle le partage de l'espace dans le Cercle de Niono peut être source de tensions entre acteurs exerçant des activités à vocation complémentaire. Mais le cas des terres de l'Office du Niger, qui sont considérées comme des titres privés de l'Etat, est assez insolite. Il s'agit d'un accaparement continu des terres, sans études de faisabilité et, donc, sans consultation ni avis préalables des populations, dont l'appartenance coutumière est totalement ignorée.

5. Bélières et al. 2011, « Irrigation et pauvreté : le cas de l'Office du Niger au Mali », Cahiers Agricultures 20 (1-2), pp.136-143.

6. Entretien avec le chef du cabinet du ministre de la Réconciliation nationale, avril 2021.

7. Entretien avec un chef coutumier à Niono, région de Ségou, avril 2021.

8. Par exemple l'accès à des chefs des chasseurs Dozos, hostiles à la vue des inconnus, et les djihadistes, invisibles et inaccessibles. De plus, le risque d'être confondu par les forces de sécurité ou les Dozos avec leurs ennemis nous pesait beaucoup.

A cela s'ajoute les griefs des populations qui résultent d'une multitude de facteurs, souvent anodins : la corruption qui gangrène la société depuis des décennies suite à l'implication des politiques dans la gestion des espaces, et les dysfonctionnements de l'appareil judiciaire, magistrats et services de sécurité qui tirent profit de l'analphabétisme endémique des populations dans leur plus grande majorité. Un élu de la zone que nous avons approché confirme ce constat :

« Les sources de conflits entre agriculteurs et éleveurs sont le non-respect de la charte pastorale qui est connue de tous mais non respectée ; cela est dû à la défaillance de l'État. Quand surviennent des litiges, les services compétents, en l'occurrence la Justice, ne disent pas le droit ou ne s'attèlent pas à le faire respecter. Cela pousse malheureusement les populations à se faire justice elles-mêmes. S'en suivent souvent des conflits meurtriers entre acteurs. »⁹

Une femme leader de la zone appuie ces propos et ajoute que les milices d'autodéfense Dozos contribuent à l'intensification de la crise :

« Les conflits ou tensions qui ont intensifié la situation sont en grande partie entre éleveurs et agriculteurs. Je ne connais pas la date et je ne peux pas préciser les lieux mais les conflits entre éleveurs et agriculteurs sont monnaie courante ici ; la plupart des cas se terminent en queue de poisson. La Justice n'arrive pas à trancher dans ces conflits, ce qui nourrit et alimente rancunes et haine de part et d'autre. Suite à l'absence de l'État, les miliciens Dozos se sont érigés en justiciers et harcèlent les civils. Ils ont remplacé les hommes sages, et leurs pratiques exercent une pression sur la population. A travers leurs actions, les transporteurs n'arrivent plus à aller dans les brousses et cela nous impacte. Ce sont les Dozos qui ont aggravé cette crise en voulant remplacer l'État. »¹⁰

En effet, l'implication djihadiste résulte des conséquences de cette justice expéditive des Dozos décriée par tous, surtout des communautés Peuls. Ces dernières ont par endroit payé le prix fort. Identitairement très proches des djihadistes dans la zone en majorité Peuls, l'une des familles des deux éléments peuls exécutés par les chasseurs Dozos de Farabougou, en 2020, avait demandé réparation auprès des djihadistes.¹¹ Ces derniers ont démarché les auteurs du crime sans succès. Ils ont déclaré la guerre auxdits chasseurs, mené des attaques contre ceux d'entre eux qui partent en brousse avant l'embargo qui s'en est suivi.

Le Cercle de Niono, situé au centre et frontalier de deux cercles, en l'occurrence Macina et de Ténenkou, qui avaient vécu pendant trois ans (2016-2019) le conflit intercommunautaire, était dans l'œil du cyclone. Les djihadistes y étaient déjà présents depuis 2015 et des chasseurs Dozos du Cercle avaient pris part audit conflit intercommunautaire. Seulement, le territoire du Cercle n'avait pas été le théâtre de la guerre avant 2020, se contentant d'accueillir de nombreux déplacés des deux cercles voisins. Mais, depuis le début de l'année 2021, le Cercle de Niono fait partie des zones les plus touchées, avec plus de 228 cas de violations, y compris les atteintes à l'intégrité physique/psychique et au droit de la propriété, et surtout une augmentation exponentielle des attaques violentes.¹² Par ailleurs, les processus de médiation n'ont eu que peu d'influence sur le dénouement de la crise.

9. Entretien avec une autorité communale, Niono, Région de Ségou, avril 2021.

10. Entretien avec une femme leader de sa communauté, Niono, Région de Ségou, avril 2021.

11. Parce que l'accord de paix de juillet 2019, obtenu par Faso Dambe Ton entre djihadistes et chasseurs Dozos, stipule que les djihadistes jugent les éleveurs et les Dozos jugent les paysans. Libre également aux communautés de faire appel aux djihadistes pour trancher les affaires de justice ou exposer les problèmes causés par les Dozos.

12. Cluster de Protection-UNHCR, « Note de plaidoyer-situation de protection dans la région de Ségou-Octobre 2020 », Humanitarian Response, P1, 20 mai 2021. <https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/mali/document/note-de-plaidoyer--situation-de-protection-dans-la-région-de-ségou-->

Les médiations et les intermédiations entreprises sous l'égide des leaders communautaires n'ont porté que sur les manifestations des conflits et non sur leurs causes sous-jacentes. Ces causes sont imputables à l'État lui-même et, comme signalé plus haut, ne peuvent faire l'objet d'arrangements entre les parties sans une révision totale de la politique d'aménagement des terres héritée du système colonial. Ainsi, seule une révision complète de la politique d'aménagement des terres qui prend en compte la cohabitation longuement établie entre agriculteurs¹³ et éleveurs Peuls permettra d'apaiser les tensions inter et intra-communautaires. Cette cohabitation entre paysans et éleveurs n'était pas fortuite et procédait d'une volonté très marquée de prévenir tout litige résultant de l'inobservation des différents codes de gestion de l'espace, et ces incitatives existaient plusieurs siècles avant la colonisation.

III. CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE DANS LE CERCLE DE NIONO

Le Cercle de Niono est une parfaite illustration de la vocation agro-pastorale du Mali. Avec ses pâturages, ses canaux irrigués, ses vastes étendues de mares artificielles et les détritiques des récoltes, la zone de Niono offre d'immenses potentialités en matière d'élevage, une activité complémentaire à l'agriculture.

Depuis sa création dans les années 1930, l'Office du Niger est considéré comme une propriété privée de l'État. Sa superficie aménageable est estimée à environ 890.000 hectares. Au départ, dans la zone aménagée, l'Etat colonial y avait installé des petits paysans qui exploitaient les terres suivant un cahier des charges très strict. Cette paysannerie était largement constituée de ressortissants de contrées lointaines¹⁴, pour contourner le refus des populations locales, foncièrement opposées à l'accaparement de leurs terres, à la délocalisation de leurs villages séculaires, à l'abandon de leurs cultures vivrières préférées - en l'occurrence le petit mil.

A. Le mil dans la société Bamanan

Le mil est la principale culture vivrière de la société Bamanan : il est utilisé dans l'alimentation sous différentes formes culinaires, selon les communautés. Dans les sociétés Bamanan traditionnelles, le mil ne se vendait pas. « Défendre le mil, c'est défendre un élément capital de notre identité spécifique, inaliénable et inaltérable »¹⁵ était le mot d'ordre de la détermination des communautés Bamanan face à l'introduction des cultures irriguées.

Le cas de Kouna, une citadelle forte de l'ancien royaume Bamanan de Ségou, est illustratif de cette détermination affichée du refus du nouveau code colonial de gestion des terres. En effet, Kouna était située dans le périmètre des premières terres irrigables après la construction du barrage. Les populations Bamanan avaient fait la sourde oreille face aux injonctions et aux intimidations des colons visant à leur faire quitter leurs terres sacrées et ancestrales. Les premières lâchées d'eau visant à dissuader les récalcitrants d'abandonner leurs villages n'ont pas eu d'effet sur leur détermination.

13. A Niono, les paysans sont majoritairement locuteurs du bamanan (langue bambara). Au vu de l'histoire du peuplement de la zone Office du Niger, ils sont certes bambaras mais aussi Samogos, mossis venus du Burkina Faso et minianka venus de Koutiala, des bozos du centre, des Bellah (Tamasheqs noirs) venus du nord à la suite des sécheresses des décennies 1970 et 1980, etc.

14. Des Mossis et Samogos venus du Burkina-Faso et des Miniankas venus de la région de Koutiala. D'ailleurs, certains villages de l'Office du Niger portent les noms de leurs villages d'origine des populations transportées, comme Ouahigouya, au Burkina Faso, et Molobala, à Koutiala.

15. Entretien avec un chef coutumier à Niono, Région du Ségou, juin 2021.

Face à l'impétuosité des vagues d'eau qui déferlaient sur le village, les sages intimèrent aux femmes de regagner leurs familles d'appartenance avec enfants et effets. Les hommes restèrent fermes sur leur décision de ne pas abandonner leur site. C'est ainsi que par une triste nuit, le village fut submergé par les eaux du fleuve Niger. Toutes les vieilles personnalités de la cité se laissèrent emporter par les eaux parties du barrage de Markala pour mourir en martyrs et pour symboliser à jamais le refus de la domination et de l'injustice.

C'est ainsi qu'en 1944, un millier de familles Bamanan, situées dans les terres irriguées, demandent à quitter l'Office en raison des conditions de vie et du manque de libertés. Face à la menace de l'extension de la crise à l'ensemble des pays africains colonisés, l'Office se voit obligé de faire des concessions : le prix d'achat du kilogramme de riz est augmenté, tout comme les rations de riz et de coton distribuées aux colons les plus démunis. Enfin, les conditions d'attribution des prêts sont assouplies.¹⁶

Dans les années 1980, l'État va consentir de gros investissements pour réhabiliter le périmètre existant, en aménager de nouveaux et intensifier l'agriculture irriguée. C'est ainsi qu'entre « 1980 et 2008, les surfaces exploitées vont doubler tandis qu'en même temps la population a quintuplé, la surface moyenne par famille est passée de 7 à moins de 2 hectares ».¹⁷ La demande foncière paysanne est donc forte dans la zone Office du Niger.

Selon le secrétaire d'État chargé du Développement intégré de la zone Office du Niger : « Les nouvelles orientations politiques visant à installer des investisseurs agro-industriels dans la zone Office du Niger ont entraîné des changements institutionnels majeurs. L'État a ainsi créé en 2009 un organe chargé du développement intégré de la zone : un secrétariat d'État spécifique, le SEDIZON, directement rattaché au Premier ministre et non plus au ministère de l'Agriculture. Ce dernier était en effet considéré comme inapte à gérer l'installation des grands investisseurs privés. Les décisions sont alors centralisées à la tête de l'État. Les choix du gouvernement s'imposent directement à l'Office du Niger, qui perd son pouvoir absolu sur la gestion des terres. Une nouvelle étape est franchie en mai 2011 quand le secrétariat d'État est transformé en ministère délégué : le MDDIZON. »¹⁸ Et selon le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé du Développement intégré de la Zone Office du Niger : « Les surfaces attribuées aux investisseurs vont de 50 hectares, pour les plus petits, souvent nationaux, à 100 000 hectares pour les plus grands projets étrangers. Parmi les investisseurs privés nationaux, on trouve aussi bien des entreprises agro-industrielles, que des paysans aisés de la zone Office du Niger porteurs d'une dynamique collective (villageoise). Les investisseurs privés étrangers peuvent être des entreprises, parfois déjà présentes au Mali, ou des individus isolés, en quête d'opportunités. Il peut aussi s'agir de fonds souverains représentant un pays soucieux d'assurer sa sécurité alimentaire. »¹⁹

Toutes ces nouvelles initiatives, aussi salutaires qu'elles puissent paraître en matière d'auto-suffisance alimentaire, vont dangereusement impacter le pastoralisme. En effet, les périmètres irrigués vont empiéter sur les domaines pastoraux séculaires, sans consultation ni avis préalables des acteurs. Un élu de la zone que nous avons interviewé soutient cette thèse :

16. Camara, B., *Évolution des systèmes fonciers au Mali : Cas du bassin cotonnier de Mali sud Zone Office du Niger et région CMDT de Koutiala*, CODESRIA, 2015.

17. Amandine Adamczewski, Jean-Philippe Tonneau, Yacouba Coulibaly et Jean-Yves Jamin, « Concessions de terres et dynamiques sociales dans la zone Office du Niger au Mali », *Études rurales*, 191 | 2013, 23-61.

18. Entretien avec le secrétaire d'État chargé du Développement intégré de la zone Office du Niger, Bamako, avril 2021.

19. Entretien avec le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé du Développement intégré de la Zone Office du Niger, Bamako, avril 2021 ; Voir aussi Amandine Adamczewski, Jean-Philippe Tonneau, Yacouba Coulibaly et Jean-Yves Jamin, « Concessions de terres et dynamiques sociales dans la zone Office du Niger au Mali », *Études rurales*, 191 | 2013, pp 23-61.

« Le problème foncier est dû à l'incompétence et la mauvaise foi des élus locaux qui, pour des intérêts égoïstes, imposent des actes illégaux en matière foncière et portant gravement atteinte au domaine pastoral clairement défini dans les chartes et conventions pastorales. Les terres de l'Office du Niger sont mal réparties, d'ailleurs tout est partagé au détriment des populations locales. Dans les politiques de l'Office, il est prévu des hectares pour les populations et 15% pour les jeunes et les femmes mais leurs parts sont vendues par les responsables de l'Office aux nantis ou des riches qui ne sont même pas de la zone de Niono ».²⁰

Ce sentiment d'injustice concernant la division des terres agricoles et pastorales a contribué à intensifier la crise actuelle.

B. Le pastoralisme

Selon la loi n° 01-004 du 27 février 2001 portant charte pastorale du Mali, le pastoralisme est décrit comme la relation interdépendante entre les éleveurs, leurs troupeaux et le milieu exploité. Dans l'article 3, le pastoralisme est défini comme le mode d'élevage qui consiste à assurer l'alimentation des animaux grâce à l'exploitation itinérante des ressources pastorales.

Il est à noter que la défaillance des politiques entreprises par l'État dans le cadre de la réglementation de la pratique traditionnelle de l'élevage, en tant que mode de vie spécifique d'une des composantes importantes de la nation, va gravement impacter les rapports entre les acteurs. En effet, les conventions traditionnelles établies sous forme de pactes intercommunautaires pour une cohabitation durable entre éleveurs et agriculteurs existent depuis la Dina.²¹ La violation par les hautes autorités étatiques de ces conventions de gestion de l'espace partagé a exposé à dure épreuve, non seulement la pratique de l'élevage, mais aussi le mode de vie longtemps assumé des communautés Peuls.

Le pastoralisme, déjà suffisamment éprouvé dans la zone septentrionale à cause des chocs climatiques qui imposent une sécheresse dévastatrice des ressources pastorales (eau et pâturages), devra faire face désormais à l'accaparement des terres prometteuses. Cette situation de fait met à mal le vivre-ensemble et provoque parfois des conflits violents, parfois sanglants, entre éleveurs et agriculteurs, se muant facilement en conflits intercommunautaires, du fait de l'absence de l'autorité de l'État ou d'un mauvais arbitrage.

IV. LES ACTEURS DE LA CRISE DANS LE CERCLE DE NIONO

Les acteurs de l'insécurité dans la zone de Niono sont des groupes armés issus des deux principales communautés. Il s'agit des djihadistes de la Katiba Macina, qui fait partie de Jamaat Nusrat al-Islam wal-Muslimeen (JNIM), affiliée à Al-Qaeda, qui sont souvent assimilés aux éleveurs Peuls, et des milices d'autodéfense des chasseurs Dozos, associés aux communautés sédentaires, dont les Bambaras. Le cas du blocus de Farabougou est le plus illustratif de la situation sécuritaire de la zone, où une série d'incidents ont engendré cet embargo. Un rapport du programme Cluster Protection Mali décrit le déroulement des événements :

20. Entretien avec une autorité communale, Niono, Région du Ségou, avril 2021.

21. Empire Peul théocratique (aussi appelé l'empire du Macina).

“Un premier affrontement entre des groupes radicaux et d’autodéfense Bambara a eu lieu au mois d’août 2020 à Farabougou ; trois autres événements ont déclenché la violence observée pendant le mois d’octobre suivant : la découverte de trois corps dans le village de Kourouma-Koubé, l’agression contre le chef de village de Toridagako qui a, par la suite, succombé à ses blessures, et l’enlèvement de 10 personnes de la communauté peule par les chasseurs dans la commune de Niono le 4 octobre. Les victimes du rapt ont été rapidement libérées mais cet incident a fait éclater la violence. Comme mesure de représailles, les villages de Farabougou et Kourouma-Koubé ont été attaqués le 6 octobre par des groupes radicaux, le jour de la foire hebdomadaire de Dogofry. 21 personnes ont été enlevées, dont 3 femmes et 4 enfants. Les affrontements intercommunautaires entre les groupes radicaux et l’autodéfense Bambara ont causé 6 morts et 22 blessés. Un nombre important de têtes de bétail a également été volé. Le village de Farabougou était sous blocus par des groupes radicaux depuis le 9 octobre 2020 ; empêchant une libre circulation de la population et l’accès aux services de base. La population estimée sous blocus est de 3965 personnes à Farabougou et 1061 à Kourouma-Koubé. A la date du 05 novembre 2020, il semblerait que le village de Kourouma-Koubé se soit vidé de sa population.”²²

Les informations contenues dans ce rapport décrivent la situation alarmante de la zone. Les instigateurs sont les hommes de Katiba Macina qui ciblent les milices d’autodéfense Dozos et les forces de sécurité. Sans discernement, ils ciblent les populations peules qui se trouvent dans les alentours au moment des incidents.

Mais, de l’avis d’un ancien administrateur, la crise survenue dans la zone de Farabougou procède plus d’un manque de responsabilité des autorités de gestion de l’Office du Niger, voire de l’État lui-même, que de la volonté des communautés d’en venir aux armes. En effet, il ressort des entretiens avec les populations sur place que la situation qu’elles vivent est due en grande partie au manque d’autorité de l’État et à la corruption des élus locaux qu’elles dénoncent comme source :

« Il y a plusieurs conflits et tensions qui ont été mal gérés et qui sont aujourd’hui en partie sources de la dégradation des rapports entre éleveurs et agriculteurs. Par exemple, il y a : la situation éleveurs-agriculteurs, les problèmes de succession et surtout en matière foncière. En ce qui concerne la situation entre éleveurs et agriculteurs, elle ne date pas d’aujourd’hui et concerne pratiquement toute cette partie de la zone Office [du Niger]. Il est difficile de préciser quand et où les premiers affrontements ont commencé, mais à la date d’aujourd’hui c’est tout l’espace compris entre Sokolo et Dogofry qui est embrasé par les heurts intempestifs entre agriculteurs, majoritairement Bamanan, et éleveurs peuls. La cohabitation pacifique entre éleveurs et agriculteurs] requiert une plus grande responsabilisation. En tout cas ce problème, à mon avis, est dû en partie à l’incompétence et la mauvaise foi des élus locaux, qui, pour des intérêts égoïstes, imposent des actes illégaux en matière foncière et portent gravement atteinte au domaine pastoral clairement défini dans les chartes et conventions pastorales. »²³

Un éleveur peul fait part de sa compréhension des conflits récurrents entre acteurs, et exprime son sentiment d’injustice face à la mauvaise gestion des espaces agricoles et pastoraux :

22. Cluster de Protection-UNHCR, « Note de plaidoyer-situation de protection dans la région de Ségou, octobre 2020 », Humanitarian Response, P1, 20 mai 2021. <https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/mali/document/note-de-plaidoyer---situation-de-protection-dans-la-region-de-segou-->

23. Entretien avec un agriculteur de Farabougou, qui se présente comme élément du groupe des Dozos de la localité.

« Permettez-moi de vous dire qu'à l'instar du reste du pays, les populations de Niono vivent essentiellement de l'agriculture et de l'élevage. Deux activités essentielles complémentaires dont les pratiques deviennent de plus en plus sources de conflits entre les différents acteurs à cause de la prédominance des activités agricoles qui empiètent délibérément sur les espaces pastoraux, au vu et au su des organes de régulation. La réduction des espaces pastoraux entraîne inéluctablement le manque de ressources pastorales et, partant, une perte économique considérable des acteurs compte tenu de la dégradation de l'état sanitaire de leurs cheptels. Pour ce qui nous concerne, nous les éleveurs, nos intérêts ne sont pas pris en compte dans l'aménagement et l'extension des terres irriguées, et nos droits ne sont pas respectés dans les parties non aménagées, faisant de nous des étrangers sur nos propres terres ancestrales. Quand un contentieux nous oppose à un agriculteur, la Justice semble prendre parti pour l'agriculteur dans l'ignorance totale de la charte et des conventions pastorales. »²⁴

En 2016, un conflit avait opposé des éleveurs aux agriculteurs à B3 (un village de la commune de Sirifila Boundi). Il y a eu des pertes en vies humaines et en bétails mais la Justice n'a pas pu rétablir les victimes dans leurs droits ni même sanctionner les coupables. Beaucoup de rescapés gardent encore des séquelles et des rancœurs de la tragédie. En 2018, aussi, un cas similaire s'est produit à Molodo, tout ceci renforce le sentiment d'injustice et l'esprit de vengeance.

Je ne dirai pas que ce sont des conflits antérieurs qui sont à la base de la situation actuelle mais il est évident qu'un conflit mal géré est enclin à récidiver. Les événements survenus en 2012 au Nord du pays ont sérieusement influencé les conflits récurrents entre pasteurs et agriculteurs. L'envahissement de grands espaces pastoraux par les acteurs agro industriels, la mauvaise gestion des conflits entre éleveurs et agriculteurs ont fini par radicaliser beaucoup d'éleveurs et faciliter leur adhésion aux groupes islamistes radicaux. L'établissement de la Katiba de Macina qui, aux yeux des populations, semblait rendre une justice plus équitable et plus saine, a fortement séduit le monde rural. La Katiba de Macina s'est vite imposée comme un « partenaire » fiable et incontournable. »²⁵

Par ailleurs, un cadre du ministère de la Réconciliation nationale abonde dans ce sens en affirmant que « c'est généralement des conflits consécutifs à la conquête et au contrôle des terres, car avec la modernisation des équipements agricoles les paysans peuvent cultiver autant d'espace et les éleveurs développer leurs bétails, ce qui rend l'espace pastoral restreint. Cette situation peut entraîner des tensions entre les deux principaux acteurs : éleveurs et agriculteurs. Des tensions toujours mal gérées par les autorités qui, en lieu et place d'une justice équitable, développent des pratiques douteuses. »²⁶

Il apparaît, donc, que ces manquements à la justice sont imputables non seulement aux autorités locales, mais aussi au laxisme des plus hautes autorités de l'État, et poussent les éleveurs peuls avec qui nous nous sommes entretenus à ne plus croire en la justice et à se sentir marginalisés.

Dans un article publié dans l'hebdomadaire français Le Point, interrogé sur comment le village de Farabougou s'était-il trouvé dans une telle situation, le chef des chasseurs de Farabougou explique :

24. Note : Un enquêté (agent de justice) a l'habitude de me dire que la LOA (loi d'orientation agricole à laquelle se réfère le juge) est incomparable à une charte. Le juge ne peut pas laisser une loi et se baser sur une charte.

Par ailleurs, certains Peuls avaient également reçu des champs en compensation avec le Millenium Challenge (MCC) account, m'avait-on confié dans la commune de Diabaly en septembre 2017.

25. Entretien avec un éleveur peul du cercle de Niono, avril 2021.

26. Entretien avec le Chef de cabinet du ministère de la Réconciliation nationale, Bamako, avril 2021.

“Ce sont des assassinats de Peuls qui ont déclenché les problèmes. Il y a un Peul qui a été tué et les djihadistes nous ont demandé d’aller le chercher. On y est allés, mais on ne l’a pas trouvé. Nous n’avons aucune idée sur le ou les auteurs de cet assassinat. Puis, un deuxième Peul a été tué pas loin de nos bêtes qui sont en brousse. C’est un Peul qui depuis janvier dernier était avec nos frères à Farabougou-Koura, avec son petit troupeau, il venait de l’Est, tous ses parents sont morts ainsi que ses enfants et il est venu se cacher ici. Tous les deux jours, il venait à Farabougou.

Avant son assassinat, la victime aurait reçu des menaces de la part des djihadistes qui lui reprochaient de ne s’être pas acquittée de la “taxe” qu’ils exigeaient d’elle par tête de bétail.

Trois jours après, j’ai appris qu’il avait été tué avec un fusil de chasse pour faire croire que ce sont les chasseurs qui avaient commis le meurtre. Les djihadistes sont venus nous faire savoir qu’il fallait qu’on demande pardon pour la mort du premier Peul. Mais comment demander pardon pour quelque chose que nous n’avons pas commise ? Nous n’étions pas d’accord. Pour le premier Peul tué au bord du (nom de la rivière, NDLR), les Peuls ont exigé qu’il fallait aller chez ses parents demander pardon, lequel a été accordé par la famille du défunt.

Mais, entre-temps, ils ont trouvé le corps, tué avec un fusil de chasse, du deuxième Peul et le 6 octobre, les djihadistes sont venus enlever 18 personnes de la commune qui allaient au marché de Dogofiri et c’est ainsi que la guerre avait commencé. Ils cherchaient une occasion, une raison pour attaquer. Je mets ma main au feu que les gens de Farabougou et Kourouma-Koubé n’ont tiré sur personne.”²⁷

Cependant, et d’après des sources concordantes, la Katiba Macina ne collecte pas la zakat par tête mais par troupeau et d’ailleurs par nombre de têtes que possède un éleveur. Il faut avoir le nombre requis (à partir de 30 têtes) pour que les djihadistes prélèvent annuellement un taurillon de deux ans. Beaucoup de témoignages, notamment ceux qui circulaient sur les réseaux sociaux (WhatsApp principalement), mettaient en cause le chef des chasseurs Dozos de Farabougou qui avait rançonné des familles peules pendant que leur jugement devait être confié aux djihadistes. Il avait cru qu’il était devenu très puissant parce qu’ils l’avaient laissé faire des mois durant et il avait fait tuer deux éléments peuls pour refus de s’exécuter et dont les familles furent obligées de s’expatrier ou se réfugier en Mauritanie.

La dégradation de la situation sécuritaire, à la suite des amendes incessantes et des tueries entre communautés pastorales et agricoles, va précipiter les populations du Cercle dans un conflit aux conséquences multiples. Les extrémistes islamistes estiment que la justice n’est pas dite dans le règlement des conflits et qu’elle est toujours rendue au détriment des communautés peules. Très vite, leur discours prend dans les milieux des jeunes, malgré les mises en garde des sages qui mesurent les conséquences d’une telle option.

De quelques individus qui constituaient ce démembrement de la Katiba Macina, le groupe s’est vite élargi. Il dépasse le seul cadre du communautarisme pour s’élargir à une couche hétéroclite d’opprimés, d’expropriés de terres... Les nouvelles qui parviennent aux populations sont exaltantes et prometteuses. L’immixtion des groupes islamistes radicaux dans le règlement des affaires qui relèvent de la compétence des pouvoirs publics va inquiéter les communautés traditionnelles. Celles-ci ont leurs propres mécanismes de gestion des affaires des populations. Ces mécanismes traditionnels de règlement de conflits par la médiation sont oubliés et le charisme des chefs est entré en compétition avec les intrigues des responsables politiques aux projets douteux. Cette perception de collaboration avec les leaders politiques a contribué à la détérioration de l’influence et du charisme des chefs traditionnels au sein de leur communauté.

27. Olivier Dubois, « Le Forum de Niono n’a rien changé », Le Point, 19-11-2020.

C'est ainsi que vont se constituer des milices d'autodéfense, d'abord secrètement, puis de façon plus ou moins officielle, bénéficiant de la tolérance et même souvent de l'appui voilé des autorités.²⁸ Sous le prétexte initial de veiller sur la sécurité des populations et les intérêts de l'État, les milices vont se réclamer de la confrérie des Dozos et recruter parmi tous ceux qui portent des armes. Ils jurent d'arrêter l'avancée du projet d'institution d'un islam rigoriste et intolérant qui impose des comportements insupportables aux populations. Constitués en « milices d'autodéfense », ils bénéficient du soutien plus ou moins affiché des populations désemparées depuis l'effondrement des services de sécurité et de défense, et le retrait des services de proximité.

On assiste ainsi à une multiplication d'attaques et d'assassinats ciblés, suite auxquels plusieurs villages Bambaras du Cercle de Niono décident de se regrouper, afin de former des groupes d'autodéfense qui protègent les villageois contre les propagandes de ces « fanatiques », appelés localement « Koungo kono mogow » (hommes de la brousse).²⁹

Selon les leaders Dozos que nous avons interviewés, c'est par instinct de survie qu'ils ont formé ces groupes d'autodéfense. Un combattant s'exprime sur la naissance de ces milices, et de la responsabilité de l'État dans cette création :

*« Il faut savoir que c'est l'irresponsabilité de l'État qui a fait que la situation sécuritaire s'est empirée ; il y a des assassinats ciblés partout ; l'État ne réagit pas, donc les gens ont décidé de prendre leur destin en main en créant des brigades de vigilance. Sinon il n'y avait pas de problème entre les communautés, on est tous des frères ; il arrive des fois qu'on s'égare et avoir des tensions mais l'État, qui devrait être là pour ramener les gens à la raison est absent. Donc, les conflits anciens n'ont rien à voir avec la situation actuelle ».*³⁰

Mais plusieurs de ces milices, qui se réclament des forces d'autodéfense communautaires, sont devenues pour les populations tout aussi une menace que les « groupes djihadistes ». En effet, elles terrorisent les populations qu'elles prétendent défendre, en leur imposant une contribution forcée à l'effort de guerre. Dans chaque village où ces groupes d'autodéfense sont présents, il est une obligation pour chaque chef de famille de contribuer financièrement et de dédier un membre de sa famille pour l'enrôlement comme combattant. C'est une charge de trop pour une population qui vit dans la psychose d'une présence djihadiste qui a imposé un embargo total à Farabougou et ses environs. Ces mouvements Dozos sont accusés par la communauté peule de faire du ciblage ethnique, et dans les milieux peuls les Dozos sont déclarés persona non grata.

Attaques et ripostes, souvent très disproportionnées, se succèdent entre les éléments des groupes d'autodéfense et les groupes radicaux. Dans un article publié par l'hebdomadaire Jeune-Afrique, Mohamed Mamatta Touré, un leader associatif évoluant dans la médiation dans le centre du Mali, raconte :

*« La situation est assez complexe. Deux jeunes peuls sont morts, tués par des gens considérant que les membres de cette communauté sont en connivence avec les djihadistes. Il y a eu des représailles. Cela a dégénéré et, aujourd'hui, des enfants de familles de Farabougou font partie des assaillants qui assiègent le village. Et, puis, des djihadistes de la forêt de Wagadou s'en [sont] mêlés, sans oublier les chasseurs Dozos. »*³¹

28. Lyammouri, Rida, 2021, "Central Mali : Armed Community Mobilization in Crisis," Resolve Network : United States Institute of Peace, <https://www.resolve.net.org/research/central-mali-armed-community-mobilization-crisis>

29. L'appellation des djihadistes dans leurs zones de contrôle.

30. Entretien avec un combattant Dozos, avril 2021.

31. Aissatou Diallo, 2020, "Mali : que se passe-t-il à Farabougou ?" Jeune Afrique, <https://www.jeuneafrique.com/1072106/politique/mali-que-se-passe-t-il-a-farabougou/>

Par conséquent, les populations abandonnées par l'État se trouvent désormais entre le marteau des groupes radicaux et l'enclume des milices d'autodéfense Dozos.

Cette montée en puissance des groupes d'autodéfense Dozos est due à leur parfaite collaboration avec les forces de sécurité de l'État, leur tolérance par l'État, ce qui leur donne une légitimité auprès des populations. Les forces d'autodéfense sont plus craintes que l'État et ce qui fait qu'elles-mêmes ne respectent plus les agents de l'État. Le sociologue Aly Tounkara, spécialiste des questions sécuritaires, explique que « les chasseurs ne répondent à aucune convocation ni de la gendarmerie ni de la justice et encore moins des élus locaux et/chefs de villages dont beaucoup les ont rejoints. A cause de l'insécurité, les forces de coercition de l'État ne peuvent plus se déplacer jusque dans les villages où ils sévissent, encore moins dans les camps de chasseurs ».³²

C'est, en effet, ce qui a pu être observé lors de la réalisation de nos enquêtes de terrain. Nous avons assisté à un incident où des chasseurs Dozos ont défié les autorités judiciaires et militaires. Une cinquantaine des têtes de vaches environ ont été volées à un berger, et ce dernier s'est plaint auprès des autorités. Malgré la sommation des autorités civiles et militaires aux Dozos de rendre les bétails, ces derniers ont refusé d'obtempérer. Un responsable militaire nous confiera que les Dozos se croient investis d'une autorité légale, et veulent se substituer à l'État.

En tout état de cause, l'État est seul comptable de cette situation délétère qui a pris aujourd'hui de telles proportions que les preuves de sa culpabilité semblent insaisissables. L'accaparement délibéré de nouveaux espaces et la dépossession des collectivités de leurs terres ancestrales par les plus hautes autorités de l'État au profit d'agroindustriels avides et sans égard envers les populations constituent les causes sous-jacentes des événements que traversent les populations de l'Office du Niger, celles du Cercle de Niono en particulier. La politique mal inspirée d'agrandissement des aménagements qui ne s'appuie sur aucune étude sérieuse de faisabilité, encore moins sur une étude socio-économique fiable, a fini par enclencher une dynamique de compétition entre agriculteurs Bamanan et pasteurs peuls pour son contrôle. Selon les éleveurs, il n'existe pas d'initiatives étatiques objectives et mesurables visant à accompagner et protéger le secteur de l'élevage. Selon un élu que nous avons interrogé : « La situation que connaît la zone de Niono est née du fait qu'une couche sociale de la population se sent lésée et délaissée par l'État censé assurer les moyens de sa survie mais aussi garantir sa sécurité ».³³

Ce constat est largement partagé au sein de cette communauté, et les membres du regroupement des éleveurs de Niono le font entendre à tous les niveaux administratifs et politiques. Les communautés meurtries de la zone de Niono ne peuvent s'attendre à un retour de la paix qu'à la condition que l'État assume sa part de responsabilité dans la gestion transparente, efficiente des terres aménagées et qui prenne en compte les intérêts inaliénables des communautés concernées. Il est crucial que l'État veille au bon fonctionnement des services qui le représentent et qui, dans bien de cas, ne le servent pas avec honneur et dignité. La corruption, le népotisme et la concussion gangrènent la gestion des affaires locales et ces comportements négatifs aggravent la souffrance des populations et favorise l'adhésion de celles-ci aux différents groupes, qu'ils soient d'obédience religieuse ou laïque. Le rétablissement de l'autorité traditionnelle dans la gestion des litiges et conflits reste une condition sine qua non dans un dénouement heureux et durable des affaires locales.

32. Aly Tounkara, 2020, « Terrain sensible et extrémisme violent au centre du Mali », *Etudes Maliennes*, numéro spécial n°89 2020-ISH, pp 11-15.

33. Entretien avec un leader du groupement des éleveurs peuls, Niono, avril 2020.

V. LES EFFORTS DE RÉCONCILIATION DANS LE CERCLE DE NIONO

Dans cette région du Mali, la gestion des tensions se fait habituellement avec le soutien des légitimités traditionnelles. C'est en effet sous l'autorité du chef de village, ou sous « l'arbre à palabre³⁴», que sont cherchées des solutions amicales aux tensions ou conflits qui opposent les membres d'un village, des villages, ou des communautés de la zone. Ainsi, c'est suite à l'épuisement de toutes les tentatives visant à rapprocher les parties opposées, que recourt est fait à la justice moderne. Toutefois, il faut noter que lorsque les légitimités traditionnelles échouent dans la résolution des conflits, la gestion par les autorités administratives et judiciaires devient incertaine. La mise en cause de la légitimité des acteurs intervenant dans la médiation et la résolution de conflits contribue à ce que des foyers de tension continuent d'émerger dans cette zone, même après un règlement administratif ou judiciaire. Les médiations ou intermédiations fondées sur les interventions des autorités traditionnelles semblent montrer leurs limites. L'immixtion des politiques dans cette gestion leur a fait perdre tout crédit. Cependant, elles restent tout de même une valeur sûre dans le règlement durable des affaires communautaires, loin devant les règlements administratifs ou judiciaires entachés d'irrégularités et de corruption.

A. L'échec des mécanismes de médiation dans une crise multidimensionnelle et multi-acteurs

Après six ans de violences graves et de nombreux embargos organisés par les groupes armés djihadistes, les populations cherchent leur salut dans la médiation. Ainsi, plusieurs organisations locales et internationales intervenant dans le domaine de la médiation ont apporté leur contribution pour une paix durable et pour le retour d'une cohésion sociale. Il s'avère toutefois que le résultat est loin d'être réconfortant.

Il ressort de nos entretiens que les nombreuses initiatives de médiation expérimentées n'aboutissent pas à un dénouement de la situation, en raison de l'aspect multifactoriel de la crise. Dans une telle crise multidimensionnelle, où les acteurs n'ont pas les mêmes agendas, il est difficile de mettre en œuvre une approche de gestion holistique efficace. Il est, en effet, crucial de tenir compte des objectifs inconciliables de tous les acteurs impliqués.

Généralement, des méthodes de gestion de crise traditionnelles étaient utilisées au Mali, dans lesquelles les notabilités jouaient un rôle très important. Toutefois, force est de constater que ces méthodes sont durement impactées par l'intrusion de nouveaux acteurs qui ont aujourd'hui accru leur emprise sur les populations. Ces nouveaux acteurs incluent, entre autres, l'État et les leaders politiques. Toutes les initiatives militaires entreprises par l'État et ses partenaires ont montré leurs limites. L'État fait désormais face à une population qui exprime son exaspération face à une situation qui persiste, et à l'exigence des partenaires qui rejettent systématiquement toute initiative de dialogue avec les groupes armés extrémistes.

B. Accords de Niono

C'est dans cette optique que les autorités sont entrées officiellement en pourparlers avec les djihadistes, après près de six mois de violences contre les populations et un blocus sur le village de Farabougou maintenu pendant plus de cinq mois. Cette mission était à l'initiative du Haut Conseil Islamique du Mali

34. Lieu de réunion où se déroulent les rencontres du village.

(HCIM), qui a pu obtenir un accord de cessation des hostilités entre les djihadistes de la Katiba Macina et les chasseurs Dozos, le 14 mars 2021 à Niono.

Nombre de dispositions des accords avantagent les djihadistes au détriment de leurs belligérants, voire même de l'État malien. Le cas de Farabougou est une parfaite illustration, où les djihadistes ont formulé des demandes excessives à une population très attachée à sa liberté, dans un État dit laïque. Parmi ces exigences, on peut noter l'application de la charia (zakat, le port du voile par les femmes, etc.), une non-interférence entre les djihadistes et le pouvoir malien et ses partenaires internationaux, et le départ de l'armée malienne du village de Farabougou avant le 15 avril. L'accord engageant uniquement les djihadistes de la Katiba Macina et les chasseurs Dozos. Dans les heures qui suivirent cet accord verbal, les populations locales ont pu ressentir ses effets et reprendre leurs activités interrompues pendant plusieurs mois. La libération de prisonniers Dozos, l'autorisation donnée aux chasseurs de Farabougou et de Dogofry de récupérer les dépouilles des leurs en brousse pour les inhumer et le retour de la libre circulation des populations annoncèrent avec soulagement une paix tant attendue, bien que temporaire.

Ce cessez-le-feu, qui mit fin à plus de six mois de violences, fut compliqué à établir. Suite aux accords, Radio France internationale (RFI) a pu contacter le président des chasseurs de la région Ségou, qui a exprimé la difficulté de ces derniers à accepter les exigences des djihadistes :

“Le fait que les djihadistes viennent prêcher dans nos mosquées avec leurs fusils, c’est une forme de menace pour les populations. C’était donc difficile pour nous mais, malgré tout, nous l’avons accepté. Tout comme le fait de pardonner. De tourner la page sur tout ce qui s’est passé. Certains d’entre nous ont tout perdu, y compris leurs familles : femme, enfants... Oublier cela est difficile. Mais nous avons accepté de pardonner, pour la paix et le vivre-ensemble.”³⁵

VI. COMMENT LES ACCORDS DE NIONO SONT-ILS PERÇUS PAR LES POPULATIONS ?

Lors des entretiens individuels menés dans le Cercle de Niono après la décision du cessez-le-feu, les populations locales ont pu faire part de leurs impressions sur les sources de tension dans la région, les acteurs et les efforts de la médiation. De ces entretiens, il ressort un sentiment d'injustice de la part des communautés, et la nécessité, selon elles, de s'engager dans des discussions de réconciliation inclusives (c'est-à-dire qui incluent les djihadistes, malgré l'opposition de la France). Par ailleurs, l'échec de l'État malien face à la crise fut cité comme facteur majeur de l'avancée des groupes armés, ainsi que l'augmentation des frustrations liées aux tensions entre éleveurs et agriculteurs.

Si nombre des personnes interrogées ont pu exprimer leur satisfaction et leur soulagement face à l'apparent succès des accords de Niono et la rapide accalmie de la situation, d'autres restent dubitatifs. En effet, le non-abandon des armes fut cité comme l'un des signes que la crise n'était pas terminée, et d'autres ont pu exprimer leur manque d'enthousiasme face à une énième discussion qui, selon eux, n'était pas inclusive :

“La réunion a été d’une grande utilité ; elle a permis la levée du blocus sur certains villages et il faut saluer cela. Mais la situation reste toujours tendue, car aucun des signataires. [Les djihadistes] demandent qu’on laisse les armes, alors que nous, nous sommes des chasseurs, nous avons toujours porté des armes ; mais si cela contribue au retour de la paix, on va le faire. Je tiens à préciser une

35. David Baché, 2021, “Que contient l'accord de Niono au Mali? [2/4]”, RFI, <https://www.rfi.fr/fr/podcasts/reportage-afrique/20210412-que-contient-l-accord-de-niono-au-mali-2-4>

chose : nous sommes à la défensive, on n'a jamais attaqué ; on riposte toujours et sans pourchasser. Donc la rencontre a été une tribune pour nous, afin d'expliquer à tout le monde nos souffrances depuis presque un an maintenant."³⁶

Un autre intervenant nuance en louant la réunion, mais précise que si elle a permis une accalmie, longtemps attendue par les populations, d'autres discussions seront nécessaires pour la résolution complète de la crise sécuritaire dans la région :

"Certes, la réunion, tout en n'ayant pas résolu la situation sécuritaire, a contribué à réduire ses dégâts et atténuer sa dangerosité, car beaucoup de villages sont dans une dynamique d'aller vers la paix. Donc on peut dire que la réunion a été une réussite, si ça ne tenait qu'à moi il faudrait multiplier ce genre de rencontres. Tout d'abord, cette rencontre a permis à beaucoup de [connaître] la réalité des choses, en ouvrant le débat sur la situation sécuritaire.

*Au-delà de l'ouverture du débat, la rencontre a permis d'apaiser la situation sécuritaire et de lever le blocus sur certains villages, sachant que beaucoup d'entre eux étaient sous le blocus des groupes armés. [...] ; c'est la rencontre qui a permis de rétablir le lien et la libre circulation. Certes, la situation sécuritaire s'est beaucoup dégradée mais il y a eu des améliorations suite à la rencontre mais il faut redoubler d'efforts car tout n'est pas fini.»*³⁷

Par ailleurs, les partenaires du gouvernement malien, notamment la France, s'opposent fermement à des négociations avec les groupes djihadistes. La grande majorité des personnes interrogées dans le cadre de notre étude ont pu faire part de leur désaccord avec le gouvernement français, et prônent, au contraire, le dialogue avec tous les groupes armés.

*"Je suis un partisan du dialogue avec tous les groupes armés ; nous le demandons depuis longtemps, je suis arrivé à la conclusion qu'on ne peut pas combattre l'insécurité par voie militaire seulement. Nous n'arrivons même pas à nous nourrir correctement ; donc on ne peut pas se permettre le luxe d'entretenir une guerre. Donc il faut aller au dialogue, surtout avec les djihadistes en faisant des concessions. C'est comme cela qu'on peut arriver à en finir avec cette insécurité ; le tout militaire a montré ses limites, essayons le dialogue."*³⁸

De nombreux intervenants ont, en effet, fait part de leur ras-le-bol vis-à-vis de l'implication de la France dans le conflit, dénonçant même l'ancien pouvoir colonial comme instigateur de la crise et comme servant ses propres intérêts dans la région. Pour les populations locales, il est évident que l'inclusion et la médiation sont les mots d'ordre pour mettre fin au conflit de manière pérenne.

36. Entretien individuel avec le président des chasseurs Dozos, Niono, avril 2020.

37. Entretien avec un représentant de la jeunesse, Niono, avril 2020.

38. Entretien avec une autorité communale, Niono, avril 2020.

VII. L'ÉCHEC DES ACCORDS DE NIONO

A. Résurgence des violences

Au début du mois de juillet 2021, près de six chasseurs Dozos ont été tués par des djihadistes dans la commune de Dogofry, mettant fin aux accords qui avaient mis un terme aux violences en mars 2021. D'autre part, plusieurs enlèvements de bétail de la part des chasseurs Dozos témoignent de leur ras-le-bol face aux exigences des djihadistes, illustrant ainsi la fragilité des accords dès leur conception, et empoisonnant la confiance établie entre les parties belligérantes au détriment des civils. Des chasseurs Dozos avaient été accusés de ne pas respecter les termes de l'accord, en empêchant la libre circulation de pasteurs. Les chasseurs avaient empêché des Peuls de revenir chez eux ou de reprendre leurs champs au motif que chacun des camps doit garder ce qu'il a obtenu de la guerre, dicit l'accord de paix. A leur tour, les djihadistes reviennent à la charge et reprennent à leur compte tous les champs qu'ils avaient empêché de faire moissonner en 2020.³⁹ Ces événements font suite à une aggravation des désaccords et tensions liés aux accords, trop peu précis pour une interprétation claire. Par ailleurs, l'exclusion de l'État et ses partenaires de ces accords ne permet pas d'envisager une paix durable. En avril [2021] déjà, des frappes antiterroristes dans la région avaient illustré le désengagement du gouvernement malien et ses partenaires vis-à-vis du cessez-le-feu établi un mois et demi plus tôt.⁴⁰ Avec ces frappes, les djihadistes avaient crié à la trahison des chasseurs dont certains des éléments qui avaient pris part à la rencontre de réconciliation du 14 mars 2021 étaient à la tête du convoi de l'armée parti au site même où avait eu lieu la rencontre.

B. Enjeux actuels

La fin des accords de paix dans le Cercle de Niono annonce une possible recrudescence de la violence contre les civils et entre groupes armés. La possibilité d'un nouvel embargo dans la région - similaire à celui qui, à Farabougou, avait causé la mort de six civils, fait des dizaines de blessés et conduit à l'enlèvement de vingt civils - plane sur les populations civiles traumatisées par des mois de violences. Des centaines de familles des villages du Cercle ont été déplacées, et près de 4000 personnes sont présumées être bloquées dans le village de Farabougou.⁴¹ Un récent rapport de OCHA (Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires) déplore le manque d'accès de l'aide humanitaire au village et ses alentours lors du blocus, au vu du grand nombre de personnes déplacées internes et de personnes en situation d'insécurité alimentaire.⁴² Par ailleurs, les violences perpétrées contre la communauté peule, souvent accusée de soutenir les militants djihadistes de par leurs affinités historiques avec l'islam⁴³, inquiètent les observateurs internationaux qui avaient déjà dénoncé une escalade de la violence contre la communauté peule en 2019, citant le risque d'un nettoyage ethnique dans la région.⁴⁴ Plus de six mois après des accords qui avaient tant soulagé les populations locales, la dégradation de la situation sécuritaire au Cercle de Niono inquiète. Des sources locales déplorent des dizaines de morts et des

39. Intervention du chercheur de Modibo Galy Cissé sur RFI, le 12 août 2021 en tant qu'invité-Afrique matin (6h30 GMT)

40. David Baché, 2021. "Mali : frappes antiterroristes à Niono, le cessez-le-feu reste valable pour les civils". Radio France internationale. <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210428-mali-frappes-antiterroristes-a-niono-le-cessez-le-feu-reste-valable-pour-les-civils>

41. Keïta, M., 2021. Cercle de Niono : accord de cessez-le-feu définitif. L'essor. <https://www.lessormali.com/cercle-de-niono-accord-de-cessez-le-feu-definitif>.

42. OCHA, 2021. Profil humanitaire de la région de Ségou. https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/2021_ocha_mli_profile_humainitaire_segou_juin21.pdf

43. Dougoukolo Alpha Oumar Ba-Konaré, 2018. "En Afrique, le fantasme d'une « communauté peule » radicalisée". The Conversation. <https://theconversation.com/en-afrique-le-fantasme-dune-communauté-peule-radicalisee-102276>

44. Jean-Hervé Jezequel, 2019. "Centre du Mali : enrayer le nettoyage ethnique". International Crisis Group. <https://www.crisisgroup.org/fr/afrique/sahel/mali/centre-du-mali-enrayer-le-nettoyage-ethnique>

blocus sur certains villages depuis le mois de septembre. Les djihadistes de la Katiba Macina et les chasseurs Dozos sont tous deux pointés du doigt comme responsables de ces violences.⁴⁵ De plus, après une récente opération antiterroriste menée en octobre 2021, l'armée malienne a été accusée par de nombreuses sources locales d'avoir commis des actes d'extrême violence contre des civils.⁴⁶ Bien que démenti par l'armée, ce massacre illustre la violence croissante dans la région et l'incapacité de l'armée à assurer la sécurité, voire même de contribuer à l'insécurité.⁴⁷

Par ailleurs, aux dires des populations locales interrogées lors de notre enquête de terrain, il semblerait qu'une majorité soit en faveur du dialogue avec les djihadistes, s'opposant ainsi aux demandes des partenaires du gouvernement malien, notamment la France. Récemment, les autorités maliennes ont demandé au Haut Conseil Islamique du pays d'entamer des pourparlers de paix avec les leaders des groupes islamistes de la région.⁴⁸ Bien que fermement opposé à de telles négociations, en annonçant le retrait des troupes de l'Opération Barkhane au Sahel en 2022, le président français Emmanuel Macron laisse entrevoir une possibilité de discussions avec les groupes djihadistes pour le Mali.⁴⁹ Par ailleurs, les récentes tensions diplomatiques entre les deux alliés de longue date, dues à l'arrivée de mercenaires russes Wagner au Mali, ne correspondent pas à la réalité militaire du terrain où troupes françaises et maliennes coopèrent contre les groupes extrémistes. De plus, le ressentiment qu'éprouvent les Maliens envers la France s'aggrave, comme en témoignent de nombreuses manifestations organisées dans le pays contre la présence militaire française,⁵⁰ et la prise de parole récente de jeunes activistes africains face au chef de l'Etat français lors du sommet France-Afrique organisé en France en octobre.⁵¹ La détérioration des relations entre le Mali et la France, accompagnée d'une réorganisation stratégique des efforts antiterroristes de la région, crée un échiquier complexe au moment même où les violences dans le centre du Mali s'aggravent et s'accroissent.

Le cas de Farabougou, comme d'autres accords locaux mis en place — et en raison de l'impraticabilité d'un effort global du fait de la dynamique actuelle — offre aux populations locales un répit au moins temporaire face à la violence. Cependant, ces accords locaux se sont révélés fragiles et difficiles à maintenir à plus long terme.⁵² Cela a été démontré dans les Cercles de Niono et de Djenné dans la région voisine de Mopti. À titre d'exemple, les événements de Farabougou ont eu des ramifications dans tout le Cercle de Niono, mais aussi dans les Cercles voisins de Ségou, Ké-Macina et Ténénkou. À Niono en particulier, des localités comme Bouyagui Were, Songo, Dogofry, Mbewani, et bien d'autres, témoignent de cette propagation de la violence. Une évolution similaire a été observée à Djenné, lorsque les désaccords entre la Katiba Macina et les Donsos centrés autour du village de Marebougou dans la commune de Derary⁵³,

45. Baché, D. (2021). Mali: dans le cercle de Niono, des attaques quasi quotidiennes. Retrieved 24 November 2021, from <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20211008-mali-dans-le-cercle-de-niono-des-attaques-quasi-quotidiennes>

46. Baché, D. (2021). Mali: nouvelle séquence sanglante dans le centre du pays. Retrieved 24 November 2021, from <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20211026-mali-nouvelle-sequence-sanglante-dans-le-centre-du-pays>

47. Duris, O. (2021). Mali, les groupes armés prennent possession de régions proches de Bamako - Mondafrique. Retrieved 24 November 2021, from <https://mondafrique.com/mali-les-groupes-armes-prennent-possession-de-regions-proches-de-bamako/>

48. Diallo, T. (2021). Mali asks Muslim leaders to negotiate with al Qaeda affiliate. Retrieved 24 November 2021, from <https://www.reuters.com/world/africa/mali-asks-muslim-leaders-negotiate-with-al-qaeda-affiliate-2021-10-19/>

49. AFP, 2021. "Macron announces France's Sahel military force will end in early 2022". France 24. <https://www.france24.com/en/france/20210713-macron-announces-france-s-sahel-military-force-will-end-in-early-2022>

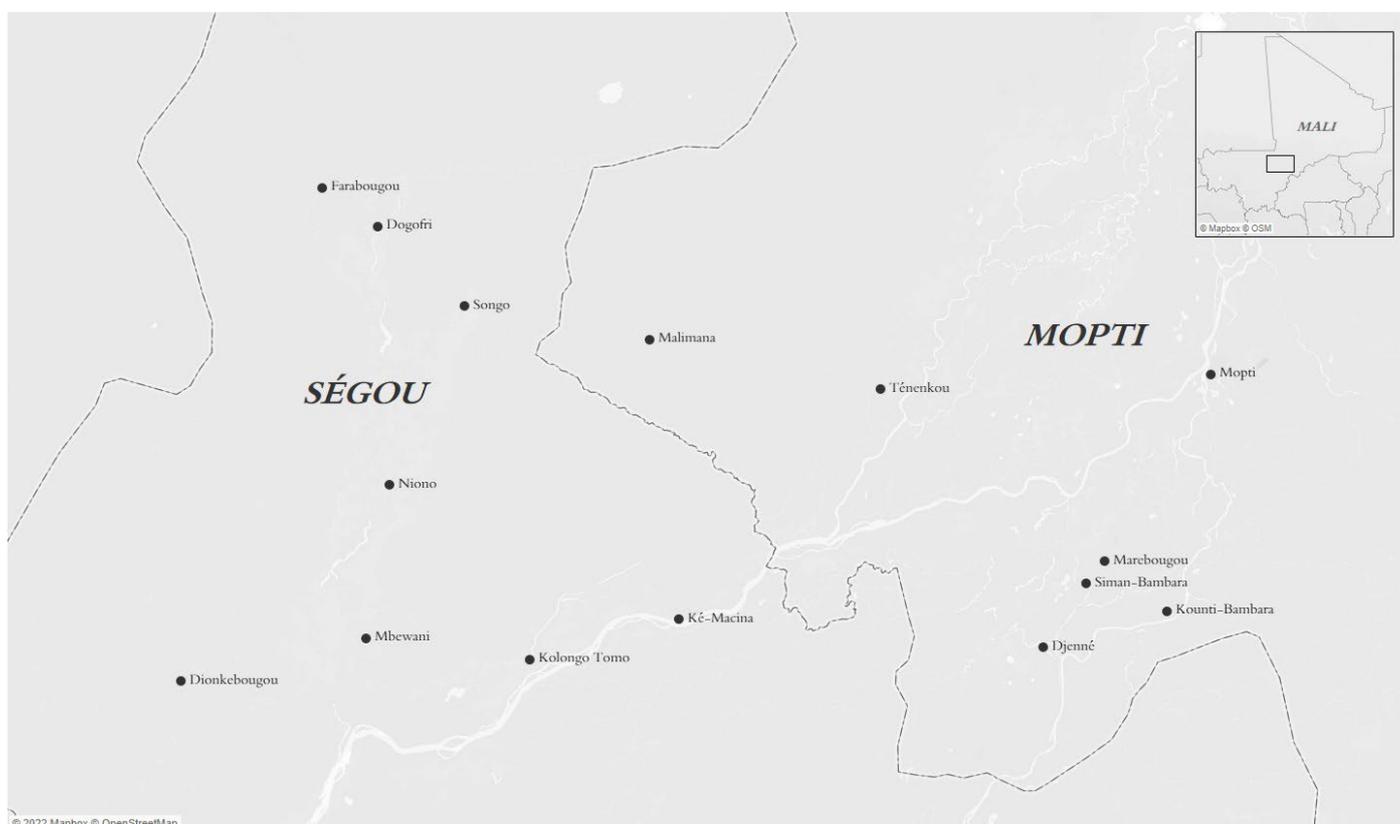
50. Mali : manifestation pour le retrait des troupes françaises | Africanews. (2021). <https://fr.africanews.com/2021/10/30/mali-manifestation-pour-le-retrait-des-troupes-francaises/>

51. Khady LO, N. (2021). Macron «recadré» par de jeunes africains au sommet de Montpellier - BBC News Afrique. <https://www.bbc.com/afrique/region-58844780>

52. Nsaibia, Héli. 2021. "Sahel 2021: Communal Wars, Broken Ceasefires, and Shifting Frontlines", ACLED, 17 juin 2021, <https://acleddata.com/2021/06/17/sahel-2021-communal-wars-broken-ceasefires-and-shifting-frontlines/>

53. Mali: des dizaines de morts dans des affrontements entre chasseurs et présumés terroristes à Femaye (centre), Anadolu Agency, 7 août, 2021, <https://www.aa.com.tr/fr/afrique/mali-des-dizaine-des-morts-dans-des-affrontements-entre-chasseurs-et-presumes-terroristes-a-femaye-centre/2327788>

ont eu des répercussions alors que la violence s'est rapidement propagée aux communes voisines de Femaye et Fakala (voir la carte).



Lorsque les accords et les cessez-le-feu ont été rompus, des cycles de violence encore plus meurtriers ont suivi. De plus, non seulement la violence s'est intensifiée, mais à Niono comme à Djenné, elle s'est également propagée dans les Cercles et dans les zones voisines. En effet, Niono et Djenné ont connu les affrontements les plus meurtriers jamais enregistrés entre Katiba Macina et Dozos qui, dans certains cas, ont reçu le soutien de leurs frères de Dan Na Ambassagou, composés majoritairement d'ethnie Dogon, déployés depuis Bandiagara et Bankass. Par exemple, en octobre 2021, les djihadistes ont tué au moins 28 Dozos dans la zone de Bouyagui Were, dans le Cercle de Niono. Toujours en octobre 2021, les djihadistes ont tué une cinquantaine de miliciens d'une coalition de Dozos et Dan Na Ambassagou qui ont lancé une offensive pour tenter de lever l'embargo imposé à Marebougou, dans le Cercle de Djenné.⁵⁴ Dans de nombreuses zones, les Dozos ont finalement été contraints de désarmer après avoir été dépassés par les djihadistes, ce qui a été documenté à Dionkebougou (Cercle de Ségou)⁵⁵, Niono⁵⁶, Malimana (Cercle de Ténenkou), Marebougou (Cercle de Djenné) et bien d'autres.

Cependant, la violence a également pris des dimensions dangereuses. En pleine rupture des accords, les djihadistes ont eu l'opportunité «d'en finir» avec les Dozos. Il est à noter qu'il a fallu attendre la création du JNIM en mars 2017 pour que les groupes djihadistes commencent à intégrer un discours

54. Mali: nouvelle séquence sanglante dans le centre du pays, RFI, 26 octobre 2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20211026-mali-nouvelle-séquence-sanglante-dans-le-centre-du-pays>

55. « #Mali -- dans la région de #Ségou la milice dozo continue à remettre ses armes aux combattants du #JNIM. », Larmes des pauvres (Twitter), 24 septembre 2021, <https://twitter.com/ocisse691/status/1441447645361311744>

56. « #Mali #Ségou Face aux sièges et aux assauts quotidiens de combattants de la KM, un groupe de miliciens dozo du cercle de #Niono a rendu ses armes et amulettes aux combattants de la katiba du macina ce 24 août 2021. », Larmes des pauvres (Twitter), 24 août 2021, <https://twitter.com/ocisse691/status/1430263625676099586>

anti-Dozo dans leur propagande officielle. Un discours qui s'est depuis progressivement intensifié dans la propagande, qualifiant d'abord les Dozos de milices soutenues par l'armée, de païens, de polythéistes, apostats, etc. Ces derniers mois dégénèrent en vidéos montrant les exécutions de Donsos⁵⁷, mais aussi de forains qualifiés de miliciens Dozos par les djihadistes.⁵⁸

VIII. CONCLUSION

Le cas du Cercle de Niono où tensions intercommunautaires se mêlent à la violence extrémiste est illustratif d'une absence d'un pouvoir central efficace, et une manifestation de la mauvaise gestion des terres. Ce conflit complexe aux multiples causes et acteurs nécessite une analyse pluridimensionnelle et une approche de mise en œuvre de la paix holistique et inclusive. La mise en péril de la cohabitation pacifique des communautés peules et bambara résulte d'une politique d'aménagement des terres de l'Office du Niger établie par l'ancienne puissance coloniale et maintenue après l'indépendance du Mali. La région fait face à une situation aggravée par l'avancée des groupes djihadistes à travers le Mali. Si une médiation entre tous les acteurs, y compris les groupes djihadistes, est cruciale, il est aussi nécessaire de revoir la gestion des terres.

L'échec des multiples initiatives pour la consolidation de la paix dans la région, particulièrement les accords de Niono de mars 2021, est illustratif de démarches insuffisantes et superficielles. Si les accords de Niono ont permis un cessez-le-feu, ils n'ont en revanche pas permis d'endiguer les tensions liées au mauvais aménagement des terres de l'Office du Niger. De fait, il est impératif que le gouvernement malien prenne part aux initiatives de médiation.

Le fait que les accords soient souvent précédés d'une coercition violente intense suggère que les groupes djihadistes utilisent les négociations comme un moyen non violent pour atteindre leurs objectifs, en renforçant légitimité et confiance pour remplir le rôle d'acteur de la gouvernance locale.

57. " #Mali --#Ségou les combattants de la kM ont diffusé une vidéo horrible d'une exécution. Il s'agit d'un milicien dozo qui a récemment été capturé par de #Bouyagui_wèrè dans la commune de #Mariko. », Larmes des pauvres (Twitter), 12 janvier 2022, <https://twitter.com/ocisse691/status/1481295872491196421>

58. « #Mali: #JNIM militants published a particularly gruesome video showing the point blank execution of four marketgoers (described as "Dozos") who were removed today from transport truck between Dirimbe and Petaka (Douentza), #Mopti », Menastream (Twitter), <https://twitter.com/MENASTREAM/status/1482860606856310784>

IX. BIBLIOGRAPHIE

- AFP, 2021. "Macron announces France's Sahel military force will end in early 2022". France 24. <https://www.france24.com/en/france/20210713-macron-announces-france-s-sahel-military-force-will-end-in-early-2022>
- Amandine Adamczewski, Jean-Philippe Tonneau, Yacouba Coulibaly et Jean-Yves Jamin, « Concessions de terres et dynamiques sociales dans la zone Office du Niger au Mali », Études rurales, 191 | 2013, 22-61.
- Bélières et al. 2011, « Irrigation et pauvreté : le cas de l'Office du Niger au Mali », Cahiers Agricultures 20 (1-2) : 136-143.
- Boubacar Ba. 2021. « Rapport des parajuristes dans le cercle de Niono », Centre d'analyse sur la gouvernance et la sécurité au Sahel.
- Cluster de Protection-UNHCR, « Note de plaidoyer-situation de protection dans la région de Ségou- Octobre 2020 », Relief web, P1, 20 mai 2021.
- Baché, David. 2021. «Mali: Dans le Cercle De Niono, Des Attaques Quasi Quotidiennes». RFI. <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20211008-mali-dans-le-cercle-de-niono-des-attaques-quasi-quotidiennes>.
- Baché, David. 2021. «Mali: Nouvelle Séquence Sanglante Dans Le Centre Du Pays». RFI. <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20211026-mali-nouvelle-sequence-sanglante-dans-le-centre-du-pays>.
- Baché, David. 2021. "Que contient l'accord de Niono au Mali? [2/4]", RFI, <https://www.rfi.fr/fr/podcasts/reportage-afrique/20210412-que-contient-l-accord-de-niono-au-mali-2-4>
- Camara, B., Évolution des systèmes fonciers au Mali: Cas du bassin cotonnier de Mali sud Zone Office du Niger et région CMDT de Koutiala, CODESRIA , 2015.
- Diallo, Tiemoko. 2021. «Mali Asks Muslim Leaders To Negotiate With Al Qaeda Affiliate». Reuters. <https://www.reuters.com/world/africa/mali-asks-muslim-leaders-negotiate-with-al-qaeda-affiliate-2021-10-19/>.
- Dougoukolo Alpha Oumar Ba-Konaré, 2018. "En Afrique, le fantasme d'une « communauté peule » radicalisée". The Conversation. <https://theconversation.com/en-afrique-le-fantasme-dune-communaut-peule-radicalisee-102276>
- Duris, Olivier. 2021. «Mali, Les Groupes Armés Prennent Possession De Régions Proches De Bamako - Mondafrique». Mondafrique. <https://mondafrique.com/mali-les-groupes-armes-prennent-possession-de-regions-proches-de-bamako/>
- Nsaibia, Hèni. 2021. "Sahel 2021: Communal Wars, Broken Ceasefires, and Shifting Frontlines", ACLED, 17 juin 2021, <https://acleddata.com/2021/06/17/sahel-2021-communal-wars-broken-ceasefires-and-shifting-frontlines/>
- Khady LO, Ndèye. 2021. «Macron «Recadré» Par de jeunes Africains au Sommet de Montpellier - BBC News Afrique». BBC News Afrique. <https://www.bbc.com/afrique/region-58844780>.
- Keïta, M., 2021. Cercle de Niono : accord de cessez-le-feu définitif. L'essor. <https://www.lessormali.com/cercle-de-niono-accord-de-cessez-le-feu-definitif>.
- Jean-Hervé Jezequel, 2019. "Centre du Mali : enrayer le nettoyage ethnique". International Crisis Group. <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/sahel/mali/centre-du-mali-enrayer-le-nettoyage-ethnique>

- Africa News, «Mali : Manifestation pour le retrait des troupes françaises | Africanews». 2021. Africanews. <https://fr.africanews.com/2021/10/30/mali-manifestation-pour-le-retrait-des-troupes-francaises/>.
- La loi N° 01-004 du 27 février 2001 portant charte pastorale du Mali, dans son article 3.
- Dubois, Olivier. 2020. « Le Forum de Niono n’a rien changé », Journal « Le Point ».
- OCHA, 2021. Profil humanitaire de la région de Ségou. https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/2021_ocha_mli_profile_humanitaire_segou_juin21.pdf
- Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés-Cluster Protection, « Note de plaidoyer- Engagements et recrutements forcés-mai 2020 », Réliefweb, P1, 20 mai 2021.
- Diallo, Aïssatou. 2020. « Mali : que se passe-t-il à Farabougou », Jeune-Afrique, p3.
- Tounkara, Aly. 2020. « Terrain sensible et extrémisme violent au centre du Mali », Etudes maliennes, Numéro Spécial N°89 2020-ISH, pp. 11-15.
- Maliweb, « Que contient l’accord de Niono au Mali ? », RFI.Fr, 13 avril 2021.
- Koffi, Omar Lucien. 2021. « Mali : l’accord de Niono prorogé, l’armée peut circuler » Le Journal de l’Afrique, avril 2021.
- Lyammouri, Rida, 2021, “Central Mali : Armed Community Mobilization in Crisis,” Resolve Network : United States Institute of Peace, <https://www.resolve.net.org/research/central-mali-armed-community-mobilization-crisis>

À propos de l'auteur, Rida Lyammouri

Rida Lyammouri est un Senior Fellow au Policy Center for the New South. Ses travaux de recherche portent sur la géopolitique et les relations internationales au Sahel ouest-africain, une région sur laquelle il travaille depuis une dizaine d'années, y compris sur le terrain. Il a acquis une grande expérience dans le soutien aux organisations gouvernementales et non gouvernementales dans les domaines du développement international, de la sécurité, de la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme, de la prévention des conflits, de l'accès humanitaire et des migrations. M. Lyammouri a contribué à plus de 200 rapports de recherche et d'analyse approfondis visant à mieux comprendre les défis régionaux et nationaux. Il est souvent sollicité par diverses parties prenantes pour faire des recommandations politiques sur la manière de relever une série de défis sécuritaires, économiques et politiques liés au Sahel ouest-africain. M. Lyammouri a également fait des présentations en tant qu'expert lors de diverses conférences aux États-Unis, en Europe et en Afrique. Il est titulaire d'un master en politique publique, avec une spécialisation en sécurité nationale, de la School of Policy, Government, and International Affairs de l'université George Mason (États-Unis).

Policy Center for the New South

Building C, Suncity Complex, Al Bortokal Street, Hay Riad 10100 - Rabat.

Email : contact@policycenter.ma

Phone : +212 (0) 537 54 04 04 / Fax : +212 (0) 537 71 31 54

Website : www.policycenter.ma

